



## INSCRIPTION EN BTS 1<sup>ère</sup> année. Rentrée 2024

**Pour pouvoir vous inscrire en BTS 1<sup>ère</sup> année dans notre établissement, vous devez avoir eu une proposition de place via Parcoursup que vous avez acceptée et être admis au baccalauréat.**

1. Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations et documents à renseigner ou à fournir pour constituer votre dossier. <https://www.lycee-saint-john-perse.fr> sur [la page spéciale dédiée aux inscriptions.](#)
2. L'inscription s'effectuera :

**Mardi 09 et mercredi 10 juillet 2024 de 08H30 à 12H00**

Les élèves ayant accepté tardivement leur proposition d'admission et n'ayant pu déposer leur dossier les 09 ou 10 juillet pourront le déposer au secrétariat des études jusqu'au **12 juillet 12h00**.

**Passé le 12 juillet**, les élèves devront contacter l'établissement par courriel [ce.0641732k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641732k@ac-bordeaux.fr). Un accusé de réception leur sera envoyé pour prise en compte de leur inscription. Ils devront envoyer ensuite par voie postale leur dossier ou venir le déposer au lycée impérativement les **27 ou 28 août 2024** au secrétariat des études.

L'inscription en première année de BTS **ne sera validée que lorsque le dossier d'inscription complet et signé aura été reçu par l'établissement.**

Le proviseur